



Information générale : **4<sup>e</sup> année du primaire**

Numéro de téléphone en cas d'absence : (819) 825-4556, poste 1306

INFORMATION	
Première communication aux parents *	<b>Date : 15 octobre 2022</b>
Première rencontre de parents	<b>Date : 24 novembre 2022</b>
Deuxième rencontre de parents	<b>Date : 16 mars 2023</b>

\* Les élèves ayant un plan d'intervention doivent avoir des communications chaque mois.

ÉVALUATION			
Bulletin	1 <sup>ère</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	31 août au 3 novembre 2022	4 novembre 2022 au 23 février 2023	24 février au 23 juin 2023
Date d'envoi du bulletin (MELS)	Au plus tard le 20 novembre 2022	Au plus tard le 15 mars 2023	Au plus tard le 10 juillet 2023

COMMENTAIRE
Les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (observations, entrevues, dictées, travaux, situations d'apprentissages et d'évaluations, etc.), et ce, tout au long de l'étape.

<b>FRANÇAIS LECTURE : 30 MAI 2023 (ÉPREUVE MINISTÉRIELLE)</b> <b>FRANÇAIS ÉCRITURE : 6, 7 ET 8 JUIN 2023 (ÉPREUVE MINISTÉRIELLE)</b>				
<b>COMPÉTENCE ÉVALUÉE POUR CHACUN DES BULLETINS</b> <b>4<sup>E</sup> ANNÉE DU PRIMAIRE</b>				
Discipline		1 <sup>er</sup> bulletin	2 <sup>e</sup> bulletin	3 <sup>e</sup> bulletin
Fin d'étape				
Français, langue d'enseignement	Écrire		X	X
	Lire	X		X
	Communiquer oralement		X	X
Mathématique	Résoudre une situation problème		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique	X		X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	X		X
	Comprendre des textes lus et entendus		X	X
	Écrire des textes		X	X
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	X	X
Science et technologie		X	X	X
Éthique et culture religieuse			X	X
Arts plastiques		X		X
Musique		X	X	X
Éducation physique et à la santé			X	X

Les compétences suivantes feront l'objet de commentaires au premier et troisième bulletin.

Bulletin	Compétences
1 <sup>er</sup> bulletin	Savoir communiquer
3 <sup>e</sup> bulletin	Travailler en équipe

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.